L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 8 MARS 1867.

Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LEREE,
PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $10; par semestre, $6; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, $5; par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces insérées dans la page éditoriale, pour un terme de trois mois ou moins, plusieurs fois par jour, au gré du client, pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces insérées dans la page éditoriale, pour un terme de trois mois ou moins, une fois par jour, au gré du client, pour la première insertion, et 50 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces insérées dans la page éditoriale, pour un terme de trois mois ou moins, une fois par semaine, au gré du client, pour la première insertion, et 25 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces insérées dans la page éditoriale, pour un terme de trois mois ou moins, une fois par mois, au gré du client, pour la première insertion, et 50 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces insérées régulièrement et souvent dans les colonnes ordinaires, au gré du client, pour la première insertion, et 25 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces insérées régulièrement et souvent dans les colonnes ordinaires, au gré du client, pour la première insertion, et 25 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Toutes les annonces d'affaires paieront 20 cents net la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les comptes des personnes faisant régulièrement de nombreuses annonces seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 8 MARS.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en destination, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.
Pour les détails de l'heure, voir aux annonces

Par B. Turpin, à son magasin d'encan—Bière anglaise de Aspinall et Younger, brandy, whisky, rhum, &c.

Par Hoffman & Maltz, au No 38 de la rue de Chartres—Marchandises sèches et lingerie; chapeaux castor fins, etc., etc.

Par A. Felber, dans sa salle d'encan, rue de Chartres—Grande vente importante et sans réserve de marchandises sèches, lingerie, bottes, souliers, chapeaux, &c.

☞ Achetez vos cosmétiques et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille Levée.

☞ L'attention du commerce est appelée sur les ventes à l'encan qui se feront aujourd'hui, à 10 heures et demie du matin, au magasin No 93, rue Vieille-Levée, par le ministère de Bernard Turpin, encanteur, savoir:

1o—100 barils et 55 barils de bière, sans réserve.
2o—Whisky, brandy, genièvre, muscat, porto, &c.
Pour les détails, voir les annonces dans nos colonnes.

☞ PROCLAMATION PAR LE GOUVERNEUR.—Un tribunal, assez bien accrédité, s'est répandu, hier, dans la ville. On disait que le gouverneur Wells était prêt à lancer une proclamation, ce matin, pour annoncer que toute élection se ferait désormais conformément aux termes du bill de reconstruction militaire que le Congrès vient de voter, pour la seconde fois, en opposition au véto du Président. Nous n'avons pu cependant nous procurer un exemplaire de cette proclamation, ni nous assurer qu'elle sera publiée aujourd'hui, bien que nous doutions fort peu qu'elle paraisse dans les éditions-mêmes des journaux du matin.

MADAME RISTORI—La grande tragédienne va jouer ce soir le rôle de Phèdre dans l'immortelle tragédie de ce nom. Chacun voudra voir comment madame Ristori interprète ce caractère que les tragédiennes de la scène française ont personnifié de différentes façons.

GRANDE COMPAGNIE D'ASSURANCE DU SUD CONTRE LE FEU, LES RISQUES DE MER, ET LES ACCIDENTS.—C'est lundi dernier que cette compagnie a élu ses officiers pour le service de notre commune, et nous ne pouvons que la féliciter des choix qu'elle a faits. Nous trouvons en tête et, comme président, le général Pierre Longstreet qui apporte pour les affaires son énergie et une activité sans pareille. Le général Longstreet est l'homme réellement intéressé de toutes les entreprises où il est appelé à jouer un rôle, et nous ne sommes nullement surpris de l'immense succès qu'il a obtenu dans la fondation de la grande Compagnie d'Assurance du Sud-Ouest. On verra plus loin que ses directeurs sont des hommes de cette Compagnie sont célébrités aimées et que leurs noms doivent inspirer et inspirent certainement une confiance universelle.

VINS ET EAUX-DE-VIE, WHISKEY. — Nous appelons l'attention du commerce et des consommateurs en général sur la grande annonce que publie aujourd'hui dans nos colonnes l'ancienne maison J. Rivière & Cie, rue de la Commune, No 70 et 72. Cette maison, si avantageusement connue, est seule chargée ici de la vente des vins de MM. Brandenburg frères de Bordeaux et a toujours en magasin une immense variété de vins provenant de nos plus crûs les plus célèbres, de Bordeaux, de Champagne, de Bourgogne, de Porto, Catawba, avec eaux-de-vie genièvre de Hollande, rums, guignolets, cognacs et whiskey. Nous ne pouvons désigner ici aucun de ces vins de stock de la maison Rivière, mais nous insistons sur ce point que cette maison a sans cesse, et dans tous les temps, à la disposition du public, un lot considérable de tous les vins énumérés dans son annonce, et que ceux-ci ne cessent de se trouver toujours chez elle, car ils sont constamment renouvelés avec un soin qui mérite tout crédit et toute confiance.

LION & PINSARD.—MM. Lion & Pinsard, 172 rue du Canal, viennent de recevoir un magnifique stock de chemises françaises et un assortiment complet d'articles de toilette pour hommes. Ils ont reçu également un admirable choix de parfumerie parisienne, de gants, de bijouteries, etc., que nous nous empressons de signaler à nos lecteurs. Les gants de la maison Lion et Pinsard sont invariablement modérés.

CHAPEAUX DE PRINTEMPS.—Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce du Parisian Hat Store, No 32, rue de Chartres. Les chapeaux nouveaux, par la fraîcheur, le bon goût et l'élégance des objets exposés dans la vitrine de ce magasin, nous l'avons visité en vain, peu d'établissements de ce genre sont bien assortis. Parmi les nombreuses coiffures qui nous ont frappé, nous signalerons le chapeau de soie légère impermeable extrême à loger, de même que le chapeau souple de feutre, excellent pour le climat chaud de la Louisiane. Ces deux articles nous ont paru fort convenables. Les marchands de la campagne trouveront à s'assortir dans ce magasin, à des prix fort modérés.

CE QUIL FAUT FAIRE POUR EMBELLIR LE TEINT.—Qu'y a-t-il de plus mortifiant pour une femme que d'avoir le visage couvert de boutons de taches et d'éruptions cutanées, et combien de femmes cependant sont assez négligentes pour ne rien faire de ce qui pourrait les en délivrer? Allez chez le droguiste et faites-vous préparer un onguent avec vingt grains de nitrate de plomb, et une once de simple cérat ou de vaseline fraîche. Appliquez-vous cela sur la figure après soir; en attendant, tenez-vous le ventre ouvert avec les BLOOD PILLS de Holback et prenez le BLOOD PURIFIER trois fois par jour, et vous aurez un résultat surprenant avant qu'une semaine ait passé. Continuez ce traitement, jusqu'à ce qu'il ait guérison entière, ce qui s'opère ordinairement en très peu de temps.

LIQUIDATION S. GRATIAA & CO.—Les créanciers de S. D. Gratiaa & Co. sont invités à se présenter au bureau de J. J. Herr, Syndic, afin de recevoir un premier dividende d'après le bilan enregistré et homologué par la Même Cour District de cette ville.

Les représentants des parties intéressées sont priés de se munir de leurs pouvoirs. 5

PAUVRETÉ N'EST PAS VICE—Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis*:

Un curieux incident a marqué l'ajournement du sénat hier au Sénat. Dans le cours d'une discussion relative à la nomination de certains percepteurs de l'impôt, plusieurs sénateurs, M. Sumner, notamment, jouant l'indignation, jusqu'à accuser le secrétaire des finances de M. Chandler, a voulu rencontrer en réunion à M. McCulloch en pleine séance. Cette convenance a été rigoureusement observée par M. Lane, Buckalew, Sherman et Fessenden.

L'allusion à la pauvreté du ministère des finances, a dû le dérider, est une injection de M. Chandler dédaigne lui-même. Il doit s'appeler aussi de M. Alexandre Hamilton, le plus habile financier qu'ait jamais eu le gouvernement, établi pauvre, et que les spéculations n'ont un homme, comme homme d'Etat et comme financier, ne pouvant pas toujours rejoindre à la profondeur de ses poches.

Il est certain que M. McCulloch lui reste et cette pauvreté après avoir manié de si fabuleuses richesses et avoir eu des occasions illimitées de profiter comme il lui tant d'autres ont dépensé du trésor public. M. Chandler a fait de lui le plus bel éloge en voulant lui décerner le plus pauvre des ministres. Mieux vaut regretterons de dire que la loi de son ministère, exécutée par M. Fessenden à M. Chandler, n'a pas prévu à celui-ci, une de ces scandaleuses opérations d'indigents qui dirige les finances de la nation.

BUSINESS PAR PARLEMENTAIRE.—Les législateurs ne se bornent pas aux mêmes ressources que les vivants qui ont cette chance nous avons déjà vu le fond de Cette de Nebraska, vient d'en donner un nouvel exemple. Le 18 de ce mois, la chambre des représentants de ce nouvel Etat a été le théâtre d'une bouquinée digne d'une taverne de Bowery. Un quidam interrompant quelque chose, le *speaker* ébranlant a ordonné à un huissier de mettre le bâtonnet. Le gaillard d'armes a refusé de l'exécuter le speaker a tiré un revolver et l'a menacé de lui brûler la cervelle. Le sergent d'armes a bondi au *speaker* un coup de canne, qui a blessé un membre inoffensif et a fait rouler sur le plancher; le membre en a mal crié un autre et il a fait tomber avec lui, puis un troisième et un quatrième, tous intervenus et la mêlée est devenue générale, en a fait pendant un instant une vraie bacchanale législative. Il est probable que le sergent fait de la partie, et que pas moi du législateur ne s'en doute en bonne raisons pour agir de la sorte. (*Courrier des Etats-Unis.*)

Le Livre Bleu.

Nous détachons du *Livre Bleu*, qui a été soumis aux Chambres françaises, les passages suivants relatifs aux affaires étrangères.

LA GUERRE DE 1866.

Le grand fait qui a signalé 1866 et qui lui assigne une place considérable dans l'histoire, c'est la guerre qui a éclaté au centre de l'Europe. Deux puissances de premier ordre s'y sont heurtées, et de ce choc sont sorties en peu de jours des conséquences qui ont étonné le monde par leur importance et surtout par leur rapidité.

En Allemagne, comme en Italie, s'est élevé l'édifice de 1815. La France depuis longtemps en attendait la chute, et elle ne saurait s'affliger de l'avoir vue s'accomplir.

Ce résultat a été atteint sans que nous ayons eu à tirer l'épée. Le gouvernement impérial doit s'en féliciter, car, en conservant à la nation française les bienfaits de la paix, il a donné satisfaction aux vœux alors hautement et universellement manifestés par l'opinion publique. Un instinct profond semblait indiquer un pays qu'il assistait à une de ces crises inévitables, nées d'un ensemble de causes successivement accumulées, dont l'explosion ne peut être retardée, mais peut être aggravée par une intervention étrangère. Que serait en somme d'affirmer que la France n'a pas pris le parti le plus sage en réservant toutes ses forces et en joignant au prestige militaire qui la rend inattaquable celui de cette haute modération qui, sous le régime impérial, a tant contribué à maintenir et à accroître dans le monde notre ascendant?

La système fédéral de l'Allemagne avait cessé de répondre aux idées et aux besoins développés par le cours actuel des choses. Miné par des associations puissantes, sans autorité sur l'esprit des masses, il n'avait pas mêmé l'appui des gouvernements intéressés, qui tant à mettre leur souveraineté à l'abri des institutions existantes.

Le groupe du Zollverein, second ordre, la Prusse, l'Autriche elle-même, avaient produit tour à tour leur plan de réorganisation. Une modification essentielle de pacte germanique était donc imminente. Toute opposition eût trouvé en fait que la hâter; toute question intérieure devait forcément y conduire. Un différend, d'une importance relativement secondaire, donna le signal de cette vaste transformation.

L'affaire des duchés de l'Elbe, après avoir servi de lien entre l'Autriche et la Prusse, était devenue le jouer les deux cours le sujet de graves difficultés. D'accord lorsqu'il s'était agi de mettre en avant le Danemark le Slesvig et le Holstein, elles n'avaient pu s'entendre sur la destination à donner à ces territoires. Différentes combinaisons, essayées à titre provisoire, n'avaient eu pour résultat que de mettre marquer le désaccord, et la divergence des vues qui avait pris fond à Gasp, au printemps de 1866, le caractère, dont la Prusse désirait l'annexion, ne fut plus seul en cause; celui des institutions allemandes y fut tout aussi bien mis en jeu et qui ont en leur part dans son affaiblissement.

En Italie, la dernière guerre a pleinement réalisé les vœux de la France. Dans le désir d'éviter une conflagration générale, l'empereur s'était arrêté, en 1859, avant d'avoir atteint le but fixé de ses efforts. Tout en s'efforçant de détourner la cabinet italien, il a donné satisfaction à l'opinion publique, en lui faisant de la guerre, et l'Autriche, le gouvernement de Sa Majesté s'était constamment préoccupé de l'affranchissement de la Vénétie, et lorsqu'il avait proposé la réunion d'un congrès dans l'espoir de prévenir la guerre, il avait conditionné cette question comme le point de vue qui réclamaient une prompte solution. Au milieu des événements qui suivirent, le cabinet français s'efforça de tirer à la cause européenne. Une négociation s'ouvrant dans de telles conditions ne pouvait avoir aucun résultat pratique. Les trois puissances qui en avaient reconnaissant et durent renoncer à la mission conciliatrice qu'elles avaient acceptée.

Un document émané de Sa Majesté allemande a fait connaître la ligne de conduite que la France aurait adoptée si la conférence se fût réunie. Son plénipotentiaire aurait réponsé, au nom de l'empereur, toute proposition de nature à ébranler tant que l'équilibre européen ne serait pas rompu, en déclarant que la France ne pouvait abandonner à la Chambre, et l'Autriche à la carte de l'Europe venait à être modifiée au profit exclusif d'une grande puissance et si les provinces limitrophes étaient annexées à l'empire par des voies librement expriment. La sagesse de l'Europe centrale tenant principalement à ces trois causes, la situation géographique de la Prusse mal délimitée, le rôle de l'Allemagne demandant une reconstitution politique plus conforme à ses besoins séculaires, la nécessité pour l'Italie de compléter son indépendance nationale. Dans la conviction de l'empereur, l'intérêt bien entendu des gouvernements et des peuples est de ne résoudre les questions essentielles qui s'imposaient à eux et qu'aucun expédient ne pouvait éterter. Les événements ont promptement démontré ce qu'il y avait d'opportun dans les conseils de Sa Majesté et combien surtout l'Autriche eut été sage de compreudre plus tôt que la Vénétie était pour elle non une force, mais un danger.

N'ayant pu parvenir à empêcher la guerre, le gouvernement français s'est efforcé d'en circonscrire le théâtre et d'en atténuer la durée et d'en atténuer les conséquences. Immédiatement après la bataille de Sadowa, le souverain de l'Autriche accueillait les ouvertures faites à l'empereur et demandait la médiation de la France. Bien que les derniers événements eussent surexcité au plus haut point les esprits, tant en Italie qu'en Allemagne, Sa Majesté crut pas devoir refuser une mission délicate entre toutes, mais utile à l'Europe et à l'humanité. Fort des sentiments de confiance et d'amitié qui l'unissaient jusqu'à différentes puissances belligérantes, l'empereur, en cherchant à mettre fin à une lutte sanglante, n'a pu qu'obéir à un sentiment de solidarité, qui lui pulse rehausser l'autorité de son conseil, naît pu réveiller des inquiétudes et des défiances dans aucun des belligérants. Bientôt le sort des duchés, dont la Prusse désirait l'annexion, ne fut plus seul en cause; celui des institutions allemandes y fut tout aussi bien mis en jeu et qui ont en leur part dans son affaiblissement.

En Italie, la dernière guerre a pleinement réalisé les vœux de la France. Dans le désir d'éviter une conflagration générale, l'empereur s'était arrêté, en 1859, avant d'avoir atteint le but fixé de ses efforts. Tout en s'efforçant de détourner le cabinet italien de ses projets agressifs à l'égard de l'Autriche, le gouvernement de Sa Majesté s'était constamment préoccupé de l'affranchissement de la Vénétie, et lorsqu'il avait proposé la réunion d'un congrès dans l'espoir de prévenir la guerre, il avait conditionné cette question comme le point de vue qui réclamaient une prompte solution. Au milieu des événements qui suivirent, le cabinet français s'efforça de tirer à la cause européenne. Une négociation s'ouvrant dans de telles conditions ne pouvait avoir aucun résultat pratique. Les trois puissances qui en avaient reconnaissant et durent renoncer à la mission conciliatrice qu'elles avaient acceptée.

Un document émané de Sa Majesté allemande a fait connaître la ligne de conduite que la France aurait adoptée si la conférence se fût réunie. Son plénipotentiaire aurait répondu, au nom de l'empereur, toute proposition de nature à ébranler tant que l'équilibre européen ne serait pas rompu, en déclarant que la France ne pouvait abandonner à la Chambre, et l'Autriche à la carte de l'Europe venait à être modifiée au profit exclusif d'une grande puissance et si les provinces limitrophes étaient annexées à l'empire par des voies librement exprimées. La sagesse de l'Europe centrale tenant principalement à